

## PARTIE I

### Chapitre 2

# Est-il temps d'adopter une nouvelle mesure internationale de la pauvreté ?

par

Stephan Klasen, Université de Göttingen, Allemagne

Depuis 1990, la Banque mondiale et les Nations Unies ont suivi les évolutions de la pauvreté dans le monde en référence à un seuil de pauvreté international commun – le seuil de « 1.25 USD par jour ». Cet indicateur a été utile pour comparer la pauvreté mondiale dans le temps et suivre les progrès accomplis au regard d'objectifs de développement clés comme les Objectifs du millénaire pour le développement. Il semble toutefois avoir atteint les limites de son utilité et de sa pertinence. Cela tient en partie à l'augmentation du nombre de pauvres dans des pays à revenu intermédiaire où les seuils de pauvreté nationaux dépassent largement 1.25 USD par jour. D'autres considérations amènent en outre à s'interroger sur le bien-fondé de cet indicateur pour refléter les niveaux et tendances de la pauvreté dans le monde : les multiples dimensions de la pauvreté, le hiatus entre les seuils de pauvreté nationaux et internationaux, la comparabilité des données chronologiques, la nécessité de mesurer non seulement la pauvreté absolue, mais aussi la pauvreté relative, etc. À l'heure où le monde œuvre à l'élaboration d'un nouvel ensemble d'objectifs internationaux, il est capital de parvenir à résoudre ces questions. Ce chapitre attire l'attention sur une nouvelle conception de la mesure de la pauvreté mondiale qui prenne ces points faibles en considération : un indicateur de la pauvreté nationale concerté à l'échelon international.

Le monde peut se féliciter d'avoir atteint le premier des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) : réduire de moitié la proportion de la population qui vit dans l'extrême pauvreté monétaire (avec moins de 1.25 USD par jour ; Chen et Ravallion, 2012 ; Banque mondiale, 2013). Entre 1990 et 2010, le taux de pauvreté a reculé de 43.1 % à 20.6 %, avec cinq ans d'avance sur la date butoir de 2015.

À l'évidence, il y a au moins cinq raisons d'être sceptique quant à ce résultat :

1. La réalisation de l'OMD à l'échelon mondial a tenu en grande partie à ce que plusieurs économies asiatiques en rapide expansion et très peuplées ont dépassé l'objectif – en particulier la République populaire de Chine, mais aussi le Bangladesh, l'Indonésie, la Thaïlande et le Viêtnam. Si l'on examine le degré de réalisation de l'OMD à l'échelon national, on constate que nombre de pays ne sont toujours pas en voie d'atteindre cette cible (ou que les données sont lacunaires) ; l'insuffisance des résultats est particulièrement manifeste en Afrique et en Océanie (Nations Unies, 2012).
2. Réduire de moitié la proportion des personnes en situation d'extrême pauvreté ne signifie en aucun cas mettre fin à la pauvreté dans le monde. En fait, comme l'a indiqué Pogge (2008), entre autres, la cible « réduire de moitié le taux de pauvreté » (OMD 1a) était modeste par rapport à l'objectif général « éliminer l'extrême pauvreté et la faim » (OMD 1) ou à l'objectif énoncé dans la Déclaration du millénaire, à savoir réduire de moitié le nombre de personnes pauvres d'ici 2015 (chapitre 12). Du fait de la croissance démographique, le nombre effectif de personnes pauvres dans le monde n'a baissé que d'environ 1.9 milliard en 1990 à environ 1.2 milliard en 2010 (Chen et Ravallion, 2012 ; Banque mondiale, 2013). En Afrique, il est substantiellement plus élevé qu'en 1990, et il n'y sera certainement pas divisé par deux d'ici 2015. En outre, rien ne permet d'affirmer que le nombre de pauvres aura diminué de moitié à l'échelon mondial d'ici 2015.
3. Il est aujourd'hui largement admis que la pauvreté est un phénomène « multidimensionnel » (chapitre 3). Autrement dit, le revenu n'est qu'un indicateur imparfait de la capacité des individus à atteindre des niveaux minima de bien-être dans de multiples domaines, comme l'éducation et la santé (par exemple, Klasen, 2000). S'il existe maintenant des propositions concrètes sur la façon de mesurer cette pauvreté dite multidimensionnelle dans le monde en développement (chapitre 3), une analyse semblable de l'évolution de cet indicateur dans le temps est impossible faute de données (voir aussi chapitre 4)<sup>1</sup>. De fait, nous ignorons si les progrès vers l'élimination de la pauvreté au sens large du terme ont été plus rapides ou plus lents que les progrès vers la réduction de la pauvreté monétaire.
4. Les incertitudes et les problèmes liés au mode de calcul actuel de la pauvreté monétaire absolue, qui repose sur un seuil de pauvreté international unique exprimé en dollars américains et corrigé à l'aide des parités de pouvoir d'achat<sup>2</sup> (PPA ; voir encadré 2.1) (par exemple, Deaton, 2010 ; Klasen, 2013) font largement débat.

**Encadré 2.1. Comprendre les PPA et les taux de change en PPA**

Les taux de change standards mesurent la valeur relative des différentes monnaies pour les biens, les services et les actifs financiers qui font l'objet d'échanges commerciaux internationaux. Par opposition, les taux de change en PPA mesurent la valeur relative (le pouvoir d'achat) des monnaies sur les marchés intérieurs, y compris le coût des services – coiffeur, logement, transport local, etc. – pour lesquels il n'y a pas d'échanges commerciaux internationaux. Les PPA appliquées à la consommation – qui sont utilisées pour convertir le seuil de pauvreté international en monnaie locale – mesurent, dans chaque pays, le coût relatif d'un panier de biens et services représentatif dont chaque composante est pondérée par sa part dans les dépenses de consommation totales. Recourir aux taux de change en PPA pour convertir le seuil de pauvreté international en monnaie locale aide à garantir que les valeurs obtenues correspondent à un niveau de vie similaire dans chaque pays. Le mot clé, ici, est « aide à », car ce calcul comporte une grande marge d'erreur. En outre, les taux de change en PPA ne sont valables que pour l'année pour laquelle les comparaisons de prix ont été effectuées (en l'occurrence pour 2005 dans le cas de la dernière année de référence pour laquelle les prix ont été comparés). Cette méthode, par conséquent, ne répond pas à la question fondamentale : dans quelle mesure les taux de change en PPA d'une année de référence particulière (par exemple, 2005) sont-ils fiables pour les années précédentes ou suivantes ? C'est pourquoi il faut les employer avec prudence lorsque l'on étudie les évolutions dans le temps.

Source : Adapté de la page des questions fréquemment posées sur les outils d'évaluation de la pauvreté, consultable à l'adresse : [www.povertytools.org/faq.htm](http://www.povertytools.org/faq.htm).

5. En outre, on s'interroge de plus en plus sur la pertinence du seuil de 1.25 USD par jour pour la plupart des habitants des pays en développement, en particulier pour la proportion croissante de populations extrêmement pauvres vivant dans un pays à revenu intermédiaire (chapitre 1).

*Avec la croissance de la population, le nombre de pauvres dans le monde n'a régressé que de 1.9 milliard à 1.2 milliard entre 1990 et 2010*

Dans ce chapitre, je m'attache aux deux derniers points afin de mettre en lumière la dynamique actuelle de la mesure de la pauvreté internationale. À l'heure où nous progressons dans la mesure de la pauvreté internationale – et dans l'élaboration d'un nouvel ensemble d'objectifs internationaux – il est capital de parvenir à résoudre ces questions. Je présente quelques pistes possibles pour l'avenir.

## **La façon dont nous mesurons la pauvreté dans le monde est entourée d'immenses incertitudes**

Le seuil de pauvreté international a été établi pour la première fois par la Banque mondiale pour son *Rapport sur le développement dans le monde en 1990* consacré à la pauvreté. Pour mesurer la pauvreté mondiale au moyen de ce seuil, on suit une procédure en quatre étapes :

1. Les seuils de pauvreté nationaux des pays pauvres (où de tels seuils existent) sont convertis en dollars corrigés à l'aide des PPA (encadré 2.1).
2. La moyenne des seuils de pauvreté des pays les plus pauvres est ensuite calculée pour obtenir le seuil de pauvreté international (Chen et Ravallion, 2010). Cette opération est fondée sur le constat empirique selon lequel les seuils de pauvreté sont à peu près les mêmes en-dessous d'un certain niveau de consommation par habitant.

3. Le seuil de pauvreté international est reconverti en monnaie nationale sur la base des taux de change en PPA (encadré 2.1).
4. Chacun de ces seuils de pauvreté nationaux est alors corrigé du taux d'inflation national du pays dans le temps. Les revenus des ménages pour une année donnée sont alors comparés avec le seuil national de pauvreté pour calculer le taux de pauvreté pour l'année en question.

Si le recours à un seuil comparable à l'échelon international pour calculer la pauvreté nous a permis d'évaluer pour la première fois la pauvreté dans le monde, l'approche présente deux inconvénients importants.

Premièrement, du fait des disparités entre les pays en développement, le seuil de pauvreté international ne correspond souvent pas aux seuils de pauvreté nationaux individuels, même pour les pays dont le seuil national de pauvreté a été utilisé pour établir le seuil international (Dotter, 2013). Par exemple, le seuil de pauvreté national de la Tanzanie et celui du Tadjikistan ont été utilisés pour élaborer le seuil international, mais le seuil de pauvreté du Tadjikistan est plus du triple de celui de la Tanzanie en dollars convertis à l'aide des PPA (1.96 USD au Tadjikistan contre 0.64 USD en Tanzanie). Or, comme ces deux pays ont à peu près le même niveau de consommation par habitant, selon la logique présidant au seuil de pauvreté international, leur seuil de pauvreté devrait être du même ordre de grandeur. Cependant, lorsque l'on utilise le seuil de pauvreté international de 1.25 USD par jour, la pauvreté en Tanzanie est supérieure de 40 points au chiffre obtenu en la mesurant par le seuil de pauvreté national du pays ; inversement, au Tadjikistan la pauvreté est inférieure d'environ 40 points lorsque l'on applique le seuil de pauvreté international au lieu du seuil national. Cela limite la légitimité du seuil international comme outil de suivi et d'analyse de la pauvreté dans les différents pays ; ces pays préfèrent souvent utiliser à la place leur propre seuil de pauvreté monétaire national, qui n'a généralement guère de rapport avec le seuil de pauvreté international.

Le second problème est posé par l'actualisation du seuil de pauvreté international et les comparaisons à PPA dans le temps qui y sont associées (Klasen, 2013). En bref, pour établir des comparaisons qui reflètent les écarts de pouvoir d'achat entre les pays, les Nations Unies (et plus récemment la Banque mondiale) ont coordonné un processus général de comparaison des prix mondiaux afin de générer les « taux de change corrigés à l'aide des PPA » (encadré 2.1). Les cycles de mesure de la pauvreté internationale ont eu lieu en 1985, 1993 et 2005. À chaque nouveau cycle PPA, le seuil de pauvreté international a été actualisé (passant de 1.02 USD aux prix de 1985 à 1.08 USD aux prix de 1993, seuil employé pour le premier OMD, puis à 1.25 USD aux prix de 2005). Lors de la dernière actualisation, des changements ont été apportés à l'échantillon des pays dont le seuil de pauvreté national sert à estimer le seuil de pauvreté international, ainsi qu'aux taux en PPA.

*L'actualisation du seuil de pauvreté modifie sensiblement la proportion de pauvres dans le monde en développement – pour l'année 1990, celle-ci passe de 29 % avec un seuil de pauvreté de 1.08 USD à 41 % avec le seuil de 1.25 USD*

Comme de nombreux auteurs l'ont observé (par exemple, Chen et Ravallion, 2010 ; Klasen, 2013 ; Deaton, 2010), cette actualisation a conduit à revoir substantiellement à la hausse le nombre et la proportion de pauvres dans les pays en développement – de

quelque 29 % avec un seuil de 1.08 USD à 41 % avec un seuil de 1.25 USD pour 1990. Cela n'a guère eu d'incidence sur les tendances mesurées en matière de réduction de la pauvreté, mais d'amples disparités subsistent en termes de niveaux de pauvreté dans le monde et de répartition régionale de la pauvreté. En ce qui concerne l'OMD 1a, à l'époque où cet objectif a été formulé, cela importait peut-être moins car il s'agissait de réduire de moitié la pauvreté dans le monde ; autrement dit, on se souciait plus des tendances que des niveaux. Le débat international a pris aujourd'hui une nouvelle orientation, le point central étant maintenant d'éliminer l'extrême pauvreté de la surface du globe en utilisant l'indicateur de 1.25 USD par jour (chapitre 1), comme le préconisait le Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement de l'après-2015 (GPHN, 2013 et chapitre 11). Pour atteindre ce nouvel objectif, nous devons connaître avec certitude les niveaux de pauvreté. Les révisions drastiques des méthodes de calcul des niveaux de pauvreté, comme celles liées aux changements apportés aux PPA de 2005, compromettront gravement la tâche.

De plus, il est difficile de déterminer lequel de ces cycles d'ajustements a produit le « meilleur » seuil de pauvreté ou taux PPA. Si de solides arguments portent à croire que le processus de génération des taux en PPA de 2005 était supérieur au processus de 1993 à maints égards, il avait ses propres biais (voir Ward, 2009 ; Klasen, 2013). En outre, même si la mesure effectuée pour l'année 2005 est peut-être le meilleur moyen de générer des prix et des seuils de pauvreté comparables pour 2005, on ne sait pas au juste si elle génère des prix et des seuils de pauvreté comparables pour 1990, et encore moins pour 1981 – ou pour le futur. Nous attendons actuellement les résultats des comparaisons des prix mondiaux pour 2011, qui produiront le nouveau seuil de pauvreté international à PPA de 2011. En découleront aussi les niveaux de pauvreté dans le monde recalculés jusque pour l'année 1981, avec toutes les incertitudes que cela implique pour notre objectif affiché d'élimination de l'extrême pauvreté monétaire dans le monde.

### **Des mesures concertées de la pauvreté nationale : une piste à creuser pour l'avenir**

Ces procédures suscitant d'immenses incertitudes, cela vaut vraiment la peine de réfléchir à d'autres solutions. Pour remédier aux problèmes évoqués plus haut, une approche plausible consisterait à fonder la définition d'un nouvel objectif international de réduction de la pauvreté monétaire sur des mesures nationales de la pauvreté concertées et cohérentes au niveau international. L'idée générale serait : 1) de coordonner au niveau international les méthodes d'établissement du seuil de pauvreté dans chaque pays (par exemple, en utilisant la méthode très répandue du « coût des besoins essentiels »<sup>3</sup>) ; et 2) de calculer les niveaux et les tendances de la pauvreté à l'échelon national, en employant les monnaies nationales (Reddy, 2008 ; Klasen, 2013). En appliquant cette méthode, le nombre (et la proportion) des pauvres dans le monde s'obtiendrait simplement en additionnant le nombre des pauvres de chaque pays, calculé au moyen d'une méthode comparable au niveau international. Cette approche présenterait deux avantages immédiats. Premièrement, il ne serait pas nécessaire de recourir à des comparaisons en PPA, avec toutes les incertitudes et fluctuations qu'elles engendrent. Deuxièmement, la mesure internationale de la pauvreté serait étroitement liée aux niveaux et tendances de la pauvreté à l'échelon national.

Certes, ces avantages sont substantiels et donnent à penser que l'approche mérite d'être tentée, mais elle soulève aussi des difficultés (Klasen, 2013). D'abord, l'établissement du seuil de pauvreté exigera une coordination et un accord à l'échelon international. On

gagnerait sans doute à dépolitiser ce sujet politiquement sensible, mais il n'est pas sûr que l'on puisse y parvenir dans la plupart des pays. Ensuite, il faut surmonter un certain nombre de difficultés techniques, notamment savoir comment instaurer les procédures détaillées qui permettront de fixer le seuil initial, de l'actualiser au fil du temps, et de veiller à la cohérence et à la comparabilité des enquêtes menées auprès des ménages pour mesurer la pauvreté dans les pays et dans le temps. D'importants efforts techniques et politiques devront être consentis pour ce faire. Je recommande que cette option soit étudiée de façon approfondie, testée et expérimentée, puis que sa mise en œuvre soit envisagée si sa faisabilité est établie.

### Un seuil de pauvreté relative peut aider à rendre compte des inégalités

L'autre question de plus en plus pressante en ce qui concerne l'indicateur de pauvreté international de 1.25 USD est de savoir s'il constitue encore un seuil approprié pour le nombre croissant de pauvres dans le monde en développement qui vivent dans des pays à revenu intermédiaire – pays où la consommation par habitant et le seuil de pauvreté national dépassent substantiellement 1.25 USD par jour (chapitre 1). Avec l'amélioration de la situation économique dans de nombreuses parties du monde en développement, le seuil de pauvreté de 1.25 USD par jour est devenu trop bas pour correspondre aux situations locales dans presque toute l'Amérique latine (sauf à Haïti et dans certains pays d'Amérique centrale), dans la majeure partie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (à l'exception du Yémen) et dans la majeure partie de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud-Est (à l'exception du Cambodge, de la République populaire démocratique de Corée, du Laos, du Myanmar et du Viêtnam). En fait, ce seuil ne reste vraiment pertinent, dans un avenir prévisible, que pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud.

On peut réagir de deux manières face à cette question. Premièrement, on peut se féliciter que les conditions de simple survie reflétées (très approximativement) par l'indicateur de 1.25 USD soient aujourd'hui dépassées dans maints pays<sup>4</sup>. Ce seuil de pauvreté très bas nous permet de concentrer les efforts sur le nombre décroissant de pays où cela demeure un problème. Cependant, si cette approche peut trouver un écho favorable auprès des donateurs désireux de placer les plus démunis au cœur de leurs préoccupations, elle risque de mal se prêter aux nouveaux objectifs mondiaux visant à rendre compte de la pauvreté relative.

*L'amélioration de la situation économique en Chine et en Inde a conduit ces pays à relever leur seuil de pauvreté*

Deuxièmement, on peut considérer que la pauvreté dans les pays en développement à revenu intermédiaire est une question tout aussi urgente (voir aussi le chapitre 1). Il faudrait alors trouver de nouvelles méthodes pour mesurer la pauvreté dans ces économies émergentes. Ravallion et Chen (2011) ont émis une proposition particulièrement intéressante à cet égard : établir un seuil international de la pauvreté « faiblement relative ». Pour les pays les plus pauvres, le seuil de pauvreté resterait à 1.25 USD ; pour les pays plus riches, par contre, il augmenterait avec la hausse des revenus mais à un rythme différent (par exemple, une hausse de 10 % de la consommation par habitant augmenterait le seuil de pauvreté d'environ 3 %). La Chine et l'Inde, par exemple, ont récemment relevé leur seuil de pauvreté pour refléter l'amélioration globale de leur situation économique. Dans des études récentes, Chen et Ravallion ont présenté des résultats obtenus en utilisant ces mesures et montrant

que la pauvreté faiblement relative se répand actuellement dans de nombreuses régions, notamment en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Dans ces régions, malgré la progression des revenus (et par conséquent l'accroissement des seuils de pauvreté), le creusement des inégalités s'est traduit par une augmentation du nombre de personnes vivant en dessous de ce seuil international de la pauvreté faiblement relative (par exemple, voir Chen et Ravallion, 2012).

Utiliser des seuils de pauvreté nationaux concertés au niveau international faciliterait en outre l'intégration de critères de relativité dans les mesures de la pauvreté (encadré 2.2). Par exemple, les seuils de pauvreté fondés sur le coût des besoins essentiels s'élèveraient, car le développement économique augmente le coût et la qualité convenue des biens essentiels qui entrent dans la composition du panier de la pauvreté. La mesure dans laquelle les ajustements des seuils de pauvreté nationaux prendraient en considération l'aspect relatif de la pauvreté pourrait être examinée lors des phases de test et d'expérimentation de cette approche<sup>5</sup>.

#### Encadré 2.2. **Pauvres, selon des critères relatifs**

Si nous suivons la logique selon laquelle les seuils de pauvreté nationaux prennent en compte les situations économiques nationales, il semble naturel d'affirmer que plus les pays s'enrichissent, plus il faut de ressources pour ne pas être pauvre. C'est cohérent avec la suggestion de Sen (1984) selon laquelle la pauvreté peut être considérée comme *absolue* en termes de capacités (autrement dit, pour ne pas être pauvre, une personne doit avoir la capacité, où qu'elle vive et quelle que soit l'époque, de s'instruire, se soigner, se nourrir et s'intégrer), mais *relative* en termes de revenu (au sens où il faut davantage de ressources pour réunir ces conditions dans les pays plus riches).

La Banque mondiale a récemment changé ses objectifs en matière de mesure de la pauvreté, retenant le seuil de pauvreté de 1.25 USD par jour, mais ajoutant un indicateur distinct permettant de suivre le taux de croissance du revenu moyen des 40 % de personnes les plus démunies pour rendre compte des inégalités, ce qui introduit un élément lié aux inégalités et à l'aspect relatif de la pauvreté. Ces changements, toutefois, ne résolvent qu'une partie des difficultés mises en évidence dans ce chapitre, car la proposition présente les mêmes inconvénients que l'indicateur de 1.25 USD par jour et ne rend pas nécessairement compte de l'évolution de la situation économique du segment le plus pauvre de la population<sup>6</sup>. Pour y remédier, il vaudrait mieux adopter l'approche de la pauvreté faiblement relative préconisée par Ravallion et Chen (2011) ou envisager d'utiliser des éléments de relativité lors de l'établissement des seuils nationaux de pauvreté.

## Conclusions

La mesure de la pauvreté internationale est à la croisée des chemins. Si l'indicateur de 1.25 USD par jour a permis de faire progresser la mesure de la pauvreté mondiale et a beaucoup facilité la fixation d'objectifs et le suivi des principaux résultats en matière de développement, il semble avoir atteint les limites de son utilité. Pour dépasser les problèmes de relativité du seuil de pauvreté international et des comparaisons en PPA, ainsi que de la pauvreté dans de nombreux pays, d'autres approches doivent être employées. Une approche axée sur une mesure nationale de la pauvreté coordonnée au

niveau international pourrait être un moyen de résoudre ces difficultés, mais nécessite des tests de faisabilité approfondis.

### Notes

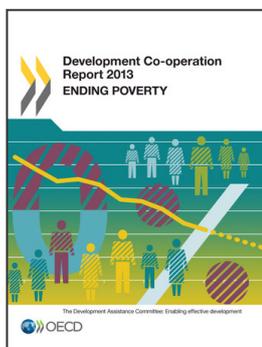
1. Il y a également des difficultés conceptuelles et pratiques liées aux détails des indicateurs, aux limites servant à déterminer qui est pauvre et qui ne l'est pas, et aux procédures utilisées pour agréger la pauvreté dans ses diverses dimensions. Voir Dotter et Klasen (2013) pour une étude de certaines de ces difficultés et des solutions envisageables pour y remédier. La résolution de ces difficultés aurait une incidence sur la comparaison des niveaux de pauvreté entre les pays mais aussi dans le temps.
2. La parité de pouvoir d'achat (PPA) sert à déterminer la valeur relative des monnaies. Elle vise à définir quelle somme serait nécessaire pour acheter les mêmes biens et services dans deux pays de façon à calculer le taux de change implicite. Le taux de change en PPA attribue le même pouvoir d'achat à une somme donnée dans différents pays. Les taux en PPA facilitent la comparaison des revenus dans des pays différents, car les taux de change sont souvent instables sur les marchés.
3. Cette méthode estime le montant de revenu nécessaire pour disposer d'un accès minimum aux denrées alimentaires (mesuré en calories). Puis elle définit un panier de la pauvreté à partir de la structure des dépenses courantes des personnes proches du seuil de pauvreté qui atteignent cette norme calorique, et tient compte des dépenses non alimentaires. Pour plus de précisions, voir Ravallion (1992).
4. Encore que la dépendance des taux de pauvreté exprimés en dollars US par jour à l'égard des cycles PPA amène à se demander s'ils mesurent correctement les ressources nécessaires à la survie (encadré 2.1).
5. Il n'est pas interdit de penser que l'on souhaitera aussi intégrer des éléments de relativité dans un indice de la pauvreté multidimensionnelle. Voir Dotter et Klasen (2013) pour une analyse plus poussée.
6. En particulier, lorsque l'on utilise le taux de croissance du revenu moyen des 40 % de personnes les plus démunies, la croissance enregistrée pour ce groupe est largement impulsée par les membres les plus prospères de ce groupe. Par conséquent, cette mesure est loin de rendre compte de la situation difficile des plus pauvres. Autre problème, on s'interroge sur l'indice des prix qu'il conviendrait d'employer pour procéder à cette mesure : le taux d'inflation général ou l'indice des prix concernant les pauvres (ou les 40 % les plus pauvres) ?

### Références

- Banque mondiale (2013), *Global Monitoring Report 2013*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (1990), *Rapport sur le développement dans le monde en 1990 : La pauvreté*, Banque mondiale, Washington.
- Chen, S. et M. Ravallion (2012), « More Relatively Poor in a Less Absolutely-Poor World », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 6114, Banque mondiale, Washington.
- Chen, S. et M. Ravallion (2010), « The Developing World is Poorer than we Thought, But no Less Successful in the Fight Against Poverty », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 125, n° 4, pp. 1577-1625.
- Deaton, A. (2010), « Price Indexes, Inequality, and the Measurement of World Poverty », *American Economic Review*, vol. 100, n° 1, pp. 5-34.
- Dotter, C. (2013), « The (Ir-)Relevance of the International Poverty Line for National Poverty Measurement », *mimeo*, Université de Göttingen, Allemagne.
- Dotter, C. et S. Klasen (2013), « The Multidimensional Poverty Index: Achievements, Conceptual and Empirical Issues », *mimeo*, Université de Göttingen, Allemagne.
- HLP (2013), *A New Global Partnership: Eradicate Poverty and Transform Economies through Sustainable Development*, Report of the High-Level Panel of Eminent Persons on the post-2015 Development Agenda, Nations Unies, New York.
- Klasen, S. (2013), « Measuring Levels and Trends in Absolute Poverty in the World: Open Questions and Possible Alternatives », dans G. Betti et A. Lemmi (éd.), *Poverty and Social Exclusion: New Methods of Analysis*, Taylor and Francis, Londres.

- Klasen, S. (2000), « Measuring Poverty and Deprivation in South Africa », *Review of Income and Wealth*, 46:33-58 (2000).
- ONU (2012), *Objectifs du millénaire pour le développement 2012*, Nations Unies, New York.
- Pogge, T. (2008), *Poverty and Human Rights*, Polity Press, Londres.
- Ravallion, M. et S. Chen (2011), « Weakly Relative Poverty », *Review of Economics and Statistics*, vol. 93, n° 4, pp. 1251-1261.
- Ravallion, M. (1992), « Poverty Comparisons: A Guide to Concepts and Methods, Living Standards », *Measurement Study Working Paper*, n° 88, Banque mondiale, Washington.
- Reddy, S. (2008), « The World Bank's New Poverty Estimates: Digging Deeper Into a Hole », *International Poverty Centre Onepager*, septembre 2008, International Poverty Centre, Brasilia, <http://sanjayreddy.squarespace.com/storage/papers/op-eds/100%20Digging%20Deeper%20into%20the%20Hole.pdf>.
- Sen, A. (1984), « Poor, Relatively Speaking », dans A. Sen (éd.), *Resources, Values and Development*, Basil Blackwell, Oxford.
- Ward, M. (2009), « Identifying Absolute Poverty in 2005: The Measurement Question », dans E. Mack, S. Klasen, T. Pogge et M. Schramm (dir. pub.), *Absolute Poverty and Global Justice*, Ashgate, Londres.





Extrait de :  
**Development Co-operation Report 2013**  
Ending Poverty

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/dcr-2013-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Klasen, Stephan (2013), « Est-il temps d'adopter une nouvelle mesure internationale de la pauvreté ? », dans OCDE, *Development Co-operation Report 2013 : Ending Poverty*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2013-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).